



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Bureau du 16 Mars 2023**

**Délibération n° 2023 - 7**

.\*\*\*\*.

**Étaient présents :**

Administrateurs présents : Max Roustan - Jean-Claude Auribault - Bernard Saleix - Marie-Christine Peyric - Richard Hillaire

**Absents excusés :**

Christophe Rivenq - Max Bordary

**Assistaient à la séance avec voix consultative :**

Philippe Curtil— Directeur Général. Cédric Veyrenc - Directeur Général Adjoint  
Alexia Debornes - Cyril Laurent – Patrick Ponge

**Secrétariat assuré par :** Sylvie Iaquinta

**CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS  
« RESIDENCE CAUVEL - ALES »**

*Le Bureau du Conseil d'Administration, après avoir pris connaissance du rapport N° 2023-7 annexé et après en avoir délibéré :*

- Autorise le Directeur Général à signer la convention et l'acte de servitudes au profit d'ENEDIS, relatif au réseau électrique alimentant le bâtiment situé aux 617 et 647 Quai de Cauvel à Alès.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Philippe CURTIL





Séance du 16 mars 2023

Rapport n° 2023-7

*Maîtrise d'ouvrage*

**Convention de servitude ENEDIS  
« Résidence CAUVEL à Alès »**

**Pièce(s) annexe(s) : - Plan de situation, plan de masse, projets de convention ENEDIS**

Logis Cévenols est propriétaire d'un bâtiment situé au 617 et 647 quai de Cauvel à Alès sur la parcelle référencée BI n° 733

Dans un courrier en date du 16 janvier 2023, la société Rhône Cévennes Ingénierie (RCI), mandataire d'ENEDIS, a sollicité Logis Cévenols pour la signature d'une convention de servitudes en vue de la sécurisation d'un câble défectueux de distribution électrique publique.

Les travaux consistent :

- A poser 30 mètres linéaires de câble souterrain basse tension sur la parcelle référencée au Cadastre BI n°733.
- A raccorder ce dernier sur le poste de transformation existant « CITRANSIT ».

Ces travaux sont conditionnés par la signature d'une convention de servitudes consenties par Logis Cévenols à ENEDIS afin que ce dernier puisse exploiter son réseau.

***Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :***

- D'autoriser le Directeur Général à signer la convention et l'acte de servitudes au profit d'ENEDIS, relatifs au réseau électrique alimentant le bâtiment situé aux 617 et 647 quai de Cauvel à Alès.

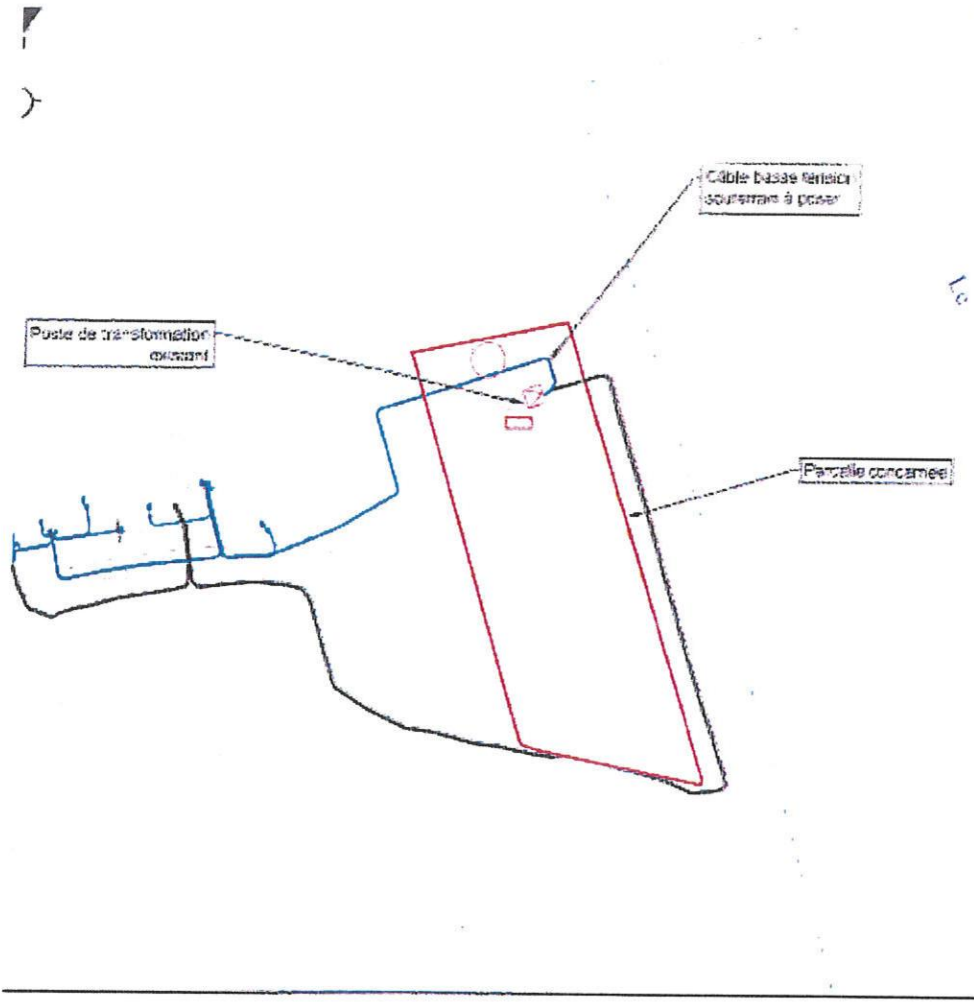
Plan de situation :



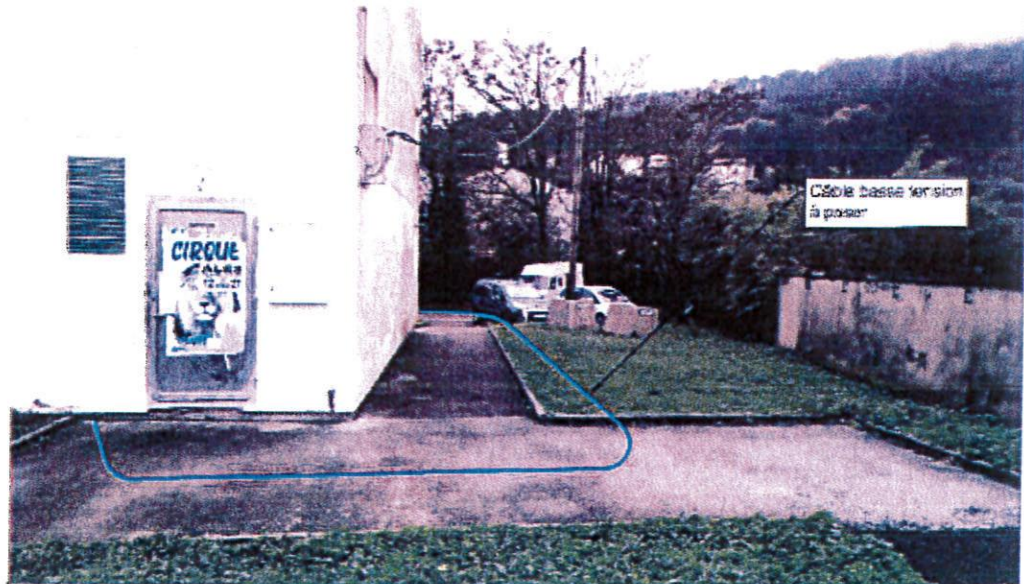
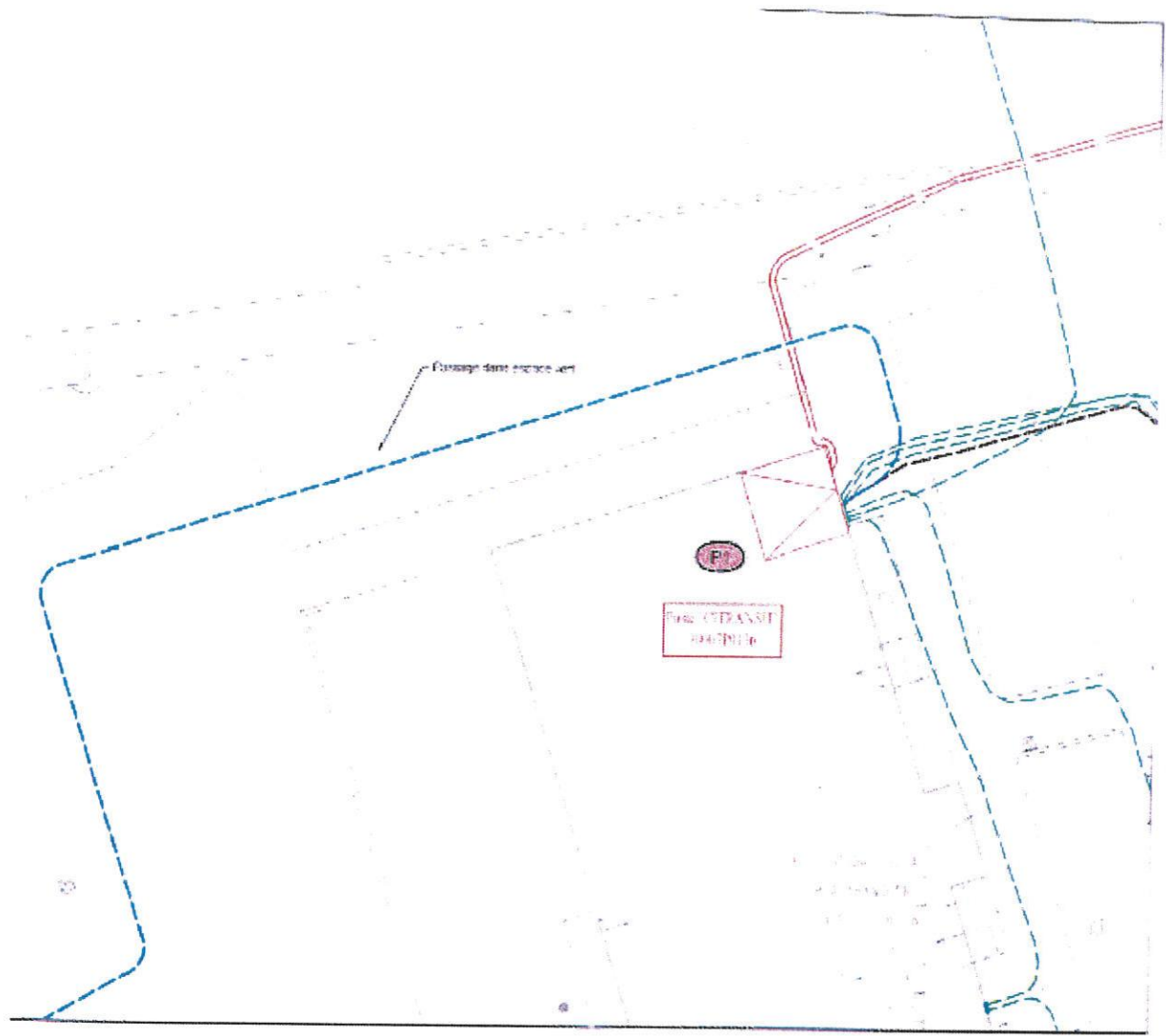
Plan de masse :



Implantation des travaux :







**REÇU EN PREFECTURE**  
 le 17/03/2023  
 Application agréée E-legalite.com

Signé électroniquement par:  
 Philippe CURTIL  
 Le 17/03/2023 à 14:03